

# Évaluation des projets de Prévention dans le domaine des soins (PDS)

## Feuille d'information pour les responsables de projet

### 1 Objectif des évaluations de projets

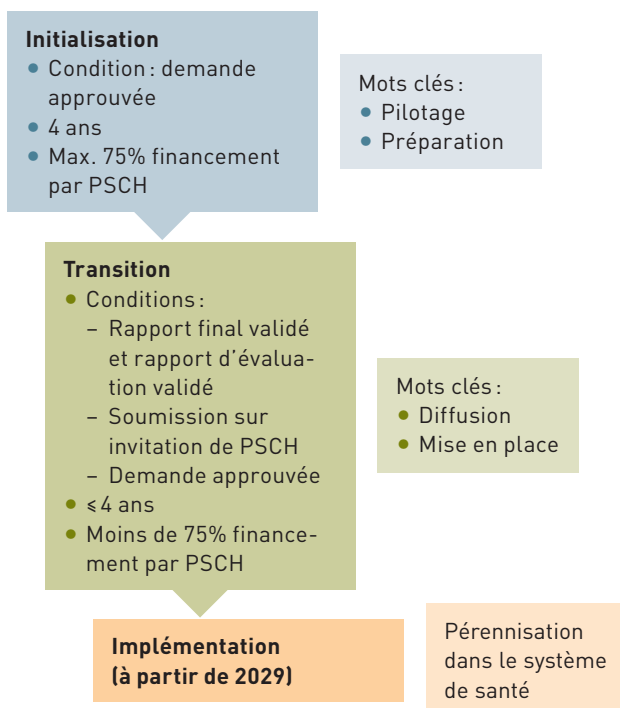
Les évaluations de projets ont pour but de vérifier l'atteinte des objectifs, l'efficacité, l'économicité, l'adéquation ainsi que la durabilité des projets PDS. Elles servent donc en premier lieu à rendre des comptes et à prendre des décisions. Par ailleurs, les évaluations fournissent des connaissances fondées sur la PDS (aspect sommatif). Elles analysent également les facteurs de succès et les obstacles liés à la mise en œuvre et soutiennent le pilotage des projets, favorisant ainsi leur amélioration continue (aspect formatif).

De cette manière, les évaluations externes garantissent la transparence dans l'utilisation des fonds du soutien de projets et constituent une base solide pour les futures prises de décisions. Un rapport d'évaluation final validé est une condition nécessaire pour que les projets en phase d'initialisation puissent prétendre à un éventuel financement de transition de la part de la Fondation (figure 1). Outre la Fondation, les projets eux-mêmes profitent d'un regard professionnel externe et de preuves d'impact produites par une source neutre.

La présente feuille d'information s'adresse aux responsables de projets PDS se trouvant en phase d'initialisation ou en phase de transition. Elle met en évidence les principes essentiels de l'évaluation et vise à obtenir une compréhension uniforme des termes clés. Cette compréhension commune est une condition préalable importante pour l'évaluation globale de la PDS, qui rassemble et évalue les résultats des différentes évaluations de projets à un niveau supérieur.

FIGURE 1

### Phases de mise en œuvre des projets PDS soutenus



Source : Promotion Santé Suisse (2024a)

### Table des matières

1	Objectif des évaluations de projets	1
2	Réalisation des évaluations et implication des responsables de projet	2
3	Définition et formulation des objectifs du projet par l'équipe de projet	2
4	Modèles d'impact	2
5	Questions d'évaluation, critères et indicateurs	3
6	Concept d'évaluation et rapports d'évaluation	4
7	Le contrôle de qualité des projets PDS	5
8	Terminologie utilisée	5
9	Bibliographie	5

## 2 Réalisation des évaluations et implication des responsables de projet

Tous les projets bénéficiant d'un contrat dans le cadre du programme de soutien de projets PDS de Promotion Santé Suisse font l'objet d'une évaluation. La Fondation mandate des instituts d'évaluation indépendants pour évaluer les projets soutenus dans leur phase d'initialisation et prend en charge le financement de ces évaluations. Les projets en phase de transition sont évalués directement dans le cadre de l'évaluation globale de la PDS.

Afin de garantir le bon déroulement de l'évaluation, une collaboration et un échange soutenus entre les responsables de projet et l'équipe d'évaluation sont essentiels. **Les responsables de projet transmettent à intervalles réguliers les données et informations nécessaires à l'évaluation et facilitent l'accès au terrain pour la récolte de données.** Une partie du budget du projet doit être provisionnée pour couvrir les frais qui en résultent. De son côté, l'institut externe garantit, par le biais des évaluations formative et sommative, que les responsables de projet disposent des informations nécessaires à l'optimisation de la mise en œuvre et qu'une évaluation neutre de l'atteinte des objectifs et de l'efficacité des projets peut avoir lieu.

## 3 Définition et formulation des objectifs du projet par l'équipe de projet

L'évaluation doit pouvoir se baser sur les objectifs du projet. Cela signifie qu'il est nécessaire de formuler clairement en amont ce que le projet vise à

atteindre afin de pouvoir vérifier ensuite, par le biais de l'évaluation, dans quelle mesure ces objectifs ont réellement été atteints.

Les objectifs spécifiques du projet sont définis dans la demande de soutien adressée à Promotion Santé Suisse (via la plateforme en ligne Promotion Digitale). Leur formulation doit impérativement être axée sur les effets et se situer au niveau des outcomes (voir encadré en bas de page). Ainsi, les objectifs ne se limitent pas à décrire les activités et mesures ou les prestations et produits, mais ils définissent avant tout les changements visés auprès des groupes cibles. Les objectifs doivent être formulés de manière aussi concrète et mesurable que possible (cf. critères SMART).

Les objectifs axés sur les effets décrivent ce que le projet doit apporter aux multiplicateur-trice-s (professionnel-le-s) et au groupe cible final (patient-e-s<sup>1</sup>) d'ici sa clôture.

## 4 Modèles d'impact

L'évaluation s'appuie sur un **modèle d'impact** spécifique au projet (cf. [figure 2](#) et [chapitre 8](#)), qui est au cœur du concept d'évaluation élaboré par l'institut d'évaluation.

Le modèle d'impact décrit les relations entre les ressources, les mesures, les prestations fournies ainsi que les effets immédiats et à plus long terme du projet (Fässler & Studer, 2019).

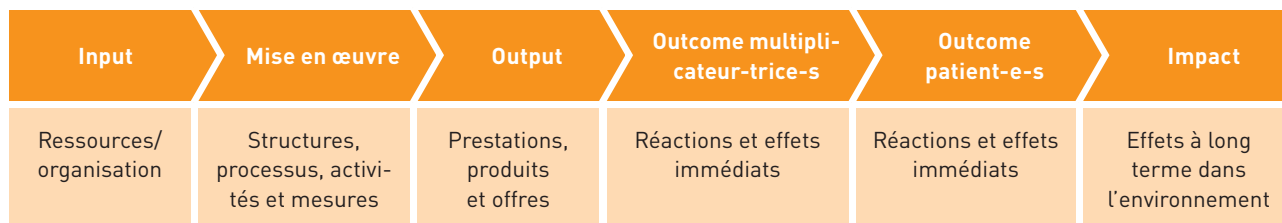
Il est élaboré dès le début de la mise en œuvre en collaboration avec l'équipe d'évaluation.

### Exemples d'objectifs de projet axés sur les effets et situés au niveau des outcomes :

- Pour les professionnel-le-s : « À l'issue de la formation, le personnel infirmier connaît les principes du soutien à l'autogestion » ou « Le personnel infirmier applique concrètement les principes du soutien à l'autogestion dans au moins 80% des cas pertinents »
- Pour les patient-e-s : « Les patient-e-s améliorent leurs connaissances à propos du projet de soins anticipé dans un délai de neuf mois » ou « Les patient-e-s font état d'une meilleure qualité de vie six mois après la fin du coaching »

<sup>1</sup> Le terme « patient-e-s » inclut les personnes présentant un risque accru de maladies non transmissibles et/ou leurs proches.

FIGURE 2

**Éléments fondamentaux d'un modèle d'impact**

Source : d'après Fässler et Studer (2019)

Les questions auxquelles l'évaluation doit permettre de répondre se concentrent principalement sur le niveau des outcomes du modèle d'impact, c'est-à-dire les réactions et effets immédiats générés auprès des multiplicateur-trice-s (professionnel-le-s) et des patient-e-s ou personnes concernées.

## 5 Questions d'évaluation, critères et indicateurs

Les questions d'évaluation (questions clés) énumérées dans l'[encadré de la page 4](#) servent à délimiter les aspects d'un projet pour lesquels Promotion Santé Suisse a besoin d'informations. L'évaluation doit pouvoir fournir des réponses à ces questions, pour autant que cela soit possible et judicieux, et que la récolte des données correspondantes réponde aux normes éthiques.

Sur la base de ces questions clés, **des questions d'évaluation spécifiques au projet** sont ensuite élaborées, auxquelles l'évaluation devra répondre. Elles reflètent les objectifs de projet formulés dans la demande de soutien (cf. Promotion Digitale). En parallèle, les questions d'évaluation prescrites par Promotion Santé Suisse peuvent être complétées par d'autres questions spécifiques au projet.

La formulation exacte des questions d'évaluation spécifiques au projet doit être déterminée d'entente entre les responsables de projet et l'équipe d'évaluation, puis validée par Promotion Santé Suisse dans le cadre du concept d'évaluation.

Une question d'évaluation peut couvrir plusieurs catégories (p.ex. acquisition de connaissances, changement de comportement). Pour chacune de ces catégories, il convient de définir des **indicateurs**

(c.-à-d. des paramètres mesurables ; p.ex. nombre et taux de multiplicateur-trice-s [interrogé-e-s] déclarant avoir acquis de nouvelles connaissances grâce à une mesure) et des **valeurs cibles** correspondantes (c.-à-d. des objectifs ; p.ex. 90 multiplicateur-trice-s ou 80%).

Concernant les questions d'évaluation relatives à l'efficacité, à l'adéquation et à l'économicité des projets, Promotion Santé Suisse met à disposition une **liste de catégories et d'indicateurs prédéfinis** (Ettelt & Künzi, en cours d'élaboration). Celle-ci sert de base à la formulation des questions d'évaluation, des catégories et des indicateurs spécifiques au projet.

Il convient de garder à l'esprit que, comme mentionné plus haut, tous les indicateurs et catégories de cette liste ne sont pas forcément pertinents ou applicables à chaque projet. Si une question d'évaluation prédéfinie par Promotion Santé Suisse n'est pas jugée pertinente pour le projet spécifique ou qu'il n'est pas possible d'y répondre dans le cadre de l'évaluation, cela doit être justifié.

La liste des questions d'évaluation, des indicateurs et des valeurs cibles spécifique au projet ainsi établie fait partie intégrante (annexe) du concept d'évaluation. Si certaines questions prédéfinies ne peuvent être traitées dans le cadre de l'évaluation, cela doit également être consigné dans le concept d'évaluation.

Vous trouverez de plus amples explications sur les termes utilisés au [chapitre 8](#) « Terminologie utilisée » ainsi que dans le [document de travail 46](#) de Promotion Santé Suisse (Fässler & Studer, 2019).



### Questions d'évaluation pour les projets PDS (questions clés)

#### Questions clés sur l'efficacité, l'adéquation et l'économicité

- Dans quelle mesure les **effets** escomptés ont-ils pu être atteints chez les **multiplicateur-trice-s** ?
- Dans quelle mesure les **effets** escomptés ont-ils pu être atteints chez les **patient-e-s** ?
- Le cas échéant : dans quelle mesure les **interventions digitales dans le domaine de la santé** sont-elles efficaces ?
- Dans quelle mesure le projet est-il **pertinent** ?
- Dans quelle mesure le projet est-il **économique** ?

#### Questions relatives à la mise en œuvre du projet

- Quels facteurs favorisent la mise en œuvre du projet (facteurs de succès) ?
- Quels facteurs entravent la mise en œuvre du projet (obstacles) ?
- Comment ces obstacles ont-ils été surmontés et quelles solutions ont été trouvées ?

### Autres questions clés

- Comment évaluer la **durabilité** du projet ?

*Uniquement pour les projets en phase d'initialisation :*

- Dans quelle mesure le projet peut-il être recommandé pour un financement de transition ?

*Uniquement pour les projets bénéficiant d'un financement de transition :*

- Quelles modifications ont été apportées au projet entre la phase d'initialisation et la phase de transition ?
- Comment s'est déroulé le passage de la phase d'initialisation à la phase de transition du projet ?

Vous trouverez de **plus amples informations** sur la mesure de l'efficacité, de l'adéquation et de l'économicité des projets PDS dans la publication d'Ettelt et Künzi (en cours d'élaboration).

## 6 Concept d'évaluation et rapports d'évaluation

Au lancement du projet, l'institut mandaté élabore un concept d'évaluation. Durant la phase de mise en œuvre, il rédige des rapports intermédiaires annuels et, à la clôture du projet, un rapport d'évaluation final à l'attention de Promotion Santé Suisse. Les instituts collaborent étroitement avec les responsables de projet pour l'élaboration des concepts et des rapports d'évaluation. Les responsables de projet fournissent aux instituts les données et informations nécessaires et ont la possibilité de consulter les rapports d'évaluation et de les commenter.

Les instituts structurent les rapports d'évaluation en fonction des questions d'évaluation. En outre, ils classent les résultats selon les domaines d'intervention prioritaires de la PDS<sup>2</sup> abordés par le projet concerné. Les domaines d'intervention prioritaires sont définis dans le cadre de la demande de soutien adressée à Promotion Santé Suisse à l'aide de l'outil en ligne Promotion Digitale.

D'autres exigences relatives au contenu et à la forme des rapports d'évaluation sont imposées aux instituts externes par Promotion Santé Suisse (cf. notamment le guide pour les rapports d'évaluation écrits [Promotion Santé Suisse, 2026b]).

<sup>2</sup> Les trois domaines principaux (domaines d'intervention prioritaires I) doivent être représentés dans tous les projets PDS : **interfaces, parcours de santé** pour les patient-e-s et **soutien à l'autogestion** de patient-e-s et de leurs proches. En outre, chaque projet doit comporter au moins un des groupes de mesures transversales (domaines d'intervention prioritaires II) suivants : **formation, formation continue et perfectionnement** des professionnel-le-s, **nouvelles technologies** et **economicité** des mesures. (Promotion Santé Suisse, 2024a)

## 7 Le contrôle de qualité des projets PDS

Le contrôle de qualité PDS (Promotion Santé Suisse, 2024b) ne fait pas partie des évaluations externes. Il définit les exigences de qualité essentielles d'un projet PDS à l'aide de critères de qualité et d'indicateurs associés. Il permet aux responsables de projet et à Promotion Santé Suisse de vérifier la qualité d'un projet lors de sa soumission, durant sa mise en œuvre ainsi qu'à sa clôture.

Alors que l'évaluation externe se sert des méthodes empiriques de la recherche en sciences sociales, le contrôle de qualité est un instrument facile à utiliser pour l'auto-évaluation subjective ou l'évaluation par des tiers. Il n'appartient pas aux instituts d'évaluation externes de procéder à une évaluation des projets sur la base de ces critères de qualité. Ceux-ci peuvent toutefois servir d'orientation supplémentaire.

## 8 Terminologie utilisée

(Promotion Santé Suisse, 2026a)

**Impact:** effet global à long terme généré par un grand nombre d'interventions (il peut s'agir de programmes, de projets, d'offres, de mesures, etc.) à un niveau social supérieur. Une intervention ne fournit à elle seule qu'une contribution limitée et en règle générale qui ne peut pas être reliée avec exactitude à cet impact global.

**Indicateur:** grandeur empiriquement mesurable ou observable. Les indicateurs servent de références quantitatives ou qualitatives pour l'évaluation d'éléments (souvent complexes) qui ne peuvent pas directement être mesurés ou évalués eux-mêmes.

**Outcome:** changement (effets immédiats, réactions) généré (immédiatement) par une intervention dans un setting ou des groupes cibles. Exemples: des multiplicateur-trice-s acquièrent des connaissances sur le projet de soins anticipé ou des patient-e-s font état d'une meilleure qualité de vie.

**Output:** prestations réalisées et produits fournis directement par une intervention. L'utilisation des prestations par les groupes cibles ou l'atteinte des groupes cibles est souvent aussi indiquée comme output (p.ex. nombre de formations continues suivies, nombre de consultations demandées par les patient-e-s).

**Valeur cible:** valeur à atteindre pour la réalisation d'un objectif. Elle décrit le niveau d'exigence quantitatif d'un indicateur.

**Modèle d'impact:** description simplifiée ou représentation graphique des liens de causalité, dans l'idéal théoriquement ou empiriquement justifiés, des interventions. Dans les modèles d'impact, les inputs (ressources), la mise en œuvre (activités/mesures), les outputs (prestations et produits fournis, offres), les outcomes (effets immédiats, réactions) et les impacts (effets globaux supérieurs) sont en règle générale représentés en relation les uns avec les autres (figure 2).

## 9 Bibliographie

- Ettelt, S. & Künzi, K. (en cours d'élaboration). *Efficacité, adéquation et économicité des projets de prévention dans le domaine des soins (PDS)*. Document de travail. Sur mandat de Promotion Santé Suisse. Büro BASS.
- Fässler, S. & Studer, S. (2019). *Évaluation des effets des interventions: guide pour des projets dans les domaines de l'activité physique, de l'alimentation et de la santé psychique*. Document de travail 46. Promotion Santé Suisse. Consulté le 05.02.2026, sur <https://promotionsante.ch/node/465>
- Promotion Santé Suisse (2024a). *Soutien de projets Prévention dans le domaine des soins (PDS). Concept 2025–2028*. Consulté le 05.02.2026, sur <https://promotionsante.ch/node/1135>
- Promotion Santé Suisse (2024b). *Contrôle de qualité – critères de qualité et indicateurs associés pour les projets de Prévention dans le domaine des soins (PDS)*. Consulté le 05.02.2026, sur <https://promotionsante.ch/node/8817>
- Promotion Santé Suisse (2026a). *Quint-Essenz. Concepts*. Consulté le 05.02.2026, sur <https://quint-essenz.ch/fr/concepts>
- Promotion Santé Suisse (2026b). *Guide pour les rapports d'évaluation écrits*. Manuscrit non publié, disponible sur demande auprès de l'équipe Gestion des impacts de Promotion Santé Suisse.

**Personnes de contact pour l'évaluation PDS  
chez Promotion Santé Suisse**

- Dre Beatrice Annaheim,  
[beatrice.annaheim@promotionsante.ch](mailto:beatrice.annaheim@promotionsante.ch),  
031 350 04 63
- Dre Giada Gianola,  
[giada.gianola@promotionsante.ch](mailto:giada.gianola@promotionsante.ch),  
031 350 04 23

**Impressum**

**Édité par**

Promotion Santé Suisse

**Autrices**

- Dre Beatrice Annaheim
- Dre Giovanna Raso
- Dre Franziska Widmer Howald

© Promotion Santé Suisse, mars 2026

**Renseignements et informations**

Promotion Santé Suisse

Wankdorfallée 5, CH-3014 Berne

Tél. +41 31 350 04 04

[office.bern@promotionsante.ch](mailto:office.bern@promotionsante.ch)

[www.promotionsante.ch/publications](http://www.promotionsante.ch/publications)